



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SOMME

Direction départementale des territoires et de la mer Amiens, le 23 juin 2017

Service de l'environnement et du littoral

Bureau police de l'eau

Dossier suivi par : Caroline DUR
Tel : 03 22 97 23 10 - Fax : 03 22 97 23 08
ddtm-mise@somme.gouv.fr

Préfecture de la Somme

Bureau de l'Administration Générale
et de l'Utilité Publique

à l'attention de Madame Brigitte LEGRAND

Objet : Autorisation unique loi sur l'eau instruit au titre de l'ordonnance n°2014-619 du 12 juin 2014
Aménagement d'un dépôt de bus – Rivery – Mise à l'enquête publique

Référence : 80-2016-00317

Pièce(s) jointe(s) :

Le 26 décembre 2017, Amiens Métropole a déposé auprès du guichet unique de l'eau un dossier en vue d'autoriser le rejet des eaux pluviales pour l'aménagement d'un dépôt de bus sur la commune de Rivery.

Le projet consiste à créer un dépôt de bus, équipement dédié à l'exploitation du réseau de bus de la ville d'Amiens. Le projet se déploie sur environ 6 hectares et est constitué à la fois d'aménagements extérieurs conséquents (zone de remisage des bus) et de bâtiments proprement dits ce qui soumet le projet à autorisation unique au titre de l'article R.214-1 du code de l'environnement.

Les eaux pluviales de ruissellement seront gérées par des techniques alternatives via un réseau de tranchées drainantes et de bassins d'infiltration aériens.

Les eaux du bassin versant agricole amont seront collectées via un fossé de collecte et décantation et seront dirigées vers l'un des bassins d'infiltration aérien du projet dimensionné en conséquence.

Dans le cadre de son instruction, ce dossier a été soumis pour avis à l'ARS qui n'a pas formulé de remarques et a mis un avis favorable. La CLE du SAGE Somme Aval ainsi que l'AMEVA ont également été sollicités mais aucun avis ne m'est parvenu dans les délais impartis.

Compte tenu des éléments du dossier, celui-ci est aujourd'hui déclaré complet et régulier. Il peut dès lors être soumis à l'enquête publique.

L'adjointe au Chef du service
de l'Environnement et du Littoral

Émilie Goriau

